

# L'ÉCHO DE LA FONTAINE

Journal municipal de Mirabeau /

Printemps 2022

N°28



**NOUS RETROUVER  
C'EST ESSENTIEL !**

# SOMMAIRE :

ÉDITO >

RETOUR EN IMAGES >

DOSSIER > Budget 2022

VIE ASSOCIATIVE >

SÉCURITÉ/CIVISME

PORTRAITS >

C'EST NOUVEAU ! > chroniques mirabelaines  
racontées par Monsieur Claude Dussart

ZOOM > Les petits élus

COTELUB > Taxes de séjour, TEOM  
et Gémapa

LIEN SOCIAL/SOLIDARITÉ >

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

P 2

P 3

P 4

P 7

P 8

P 9

P 10

P 11

P 13

P 14

P 15

# ÉDITO



## Nous retrouver, c'est essentiel

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 vient de s'achever. Quelle joie de se retrouver après deux ans de vie sociale quasi inexistante causée par la pandémie !

En cette période, ce devoir de

mémoire trouve tout son sens.

Qui aurait pu imaginer qu'en 2022 un conflit armé à 2500 km provoquerait un tel désastre humain? Comment ne pas se remémorer les massacres des deux dernières guerres mondiales ? Des millions de réfugiés ukrainiens ont dû quitter leur pays. Plus que jamais les leçons de l'Histoire doivent être dans tous les esprits. Aussi, nous espérons qu'une solution diplomatique rapide s'impose à tous pour faire cesser le canon et permettre aux réfugiés de retrouver leur famille et leur maison.

Je salue très chaleureusement les mirabelains qui spontanément ont répondu à notre appel et qui se sont mobilisés pour collecter des dons pour ce peuple qui fuit la guerre. (voir page 14). **Mirabeau a du cœur !**

Ce contexte international compliqué a des répercussions sur notre vie. Il impacte notre pouvoir d'achat avec l'augmentation des prix et la compétitivité de nos entreprises avec la raréfaction des matières premières et du coût de l'énergie. Depuis notre élection le virage de la transition énergétique a été enclenché. Notre éco-quartier en est un bon exemple. (Voir page 12)

Cette situation va aussi forcément impacter notre commune, notamment sur nos investissements. Mais nous maintenons le cap : notre budget 2022 est serein. Il mêle prudence financière en matière de fonctionnement, élan sur le volet investissement et maintien des taux de la fiscalité. (Voir page 4)

En juin la parole démocratique sera donnée aux Français pour orienter la politique nationale avec des députés qu'ils éliront pour répondre aux défis de demain. Nous avons la chance d'exprimer notre voix contrairement à de nombreux pays où la démocratie est lettre morte.

Avec l'été qui approche Mirabeau va retrouver plusieurs moments de convivialités, perdus ces dernières années, qui vont nous réunir sur la place de notre village (voir page 15) Dans l'attente de vous retrouver et de partager ces moments ensemble apprécions la quiétude de notre village et sa douceur de vivre.

Votre Maire, R. Tchobdrénovitch

## INFO PRATIQUES

**Mairie** : Lundi au Vendredi 8h30>12h00 -13h30>17h00  
Jeudi et mardi : 8h00 > 12h00. Fermeture l'après-midi  
Samedi de 8h30 >11h30.

Tel : 04 90 77 00 04/ E-mail : mairiemirabeau@wanadoo.fr

**Permanences du Maire Robert Tchobdrénovitch** :  
sur rendez-vous. Les élus reçoivent sur rendez-vous  
**CCAS**. Responsable Madame Bernadette Vitale.

**Permanences** : tous les mercredis, de 9h00 à 11h00, en mairie.

Renseignements ou prise de rendez-vous, contacter  
Marie Cholvy. TEL : 04.90.77.08.41

E-mail marie.cholvy@mirabeauluberon.fr

**Bibliothèque municipale** : jeudi et samedi de 9h00 >12h00.

**Permanence en mairie** : Noëlle Trinquier, conseillère  
départementale du canton de Pertuis.

Renseignements/ rendez-vous : 07.86.91.76.64.

**Ramassage des monstres** : tous les jeudis. Service gratuit mis en place par la COTELUB. Tel : 04 90 07 48 12

**Ligne bus 107 : Mirabeau/La Tour d'Aigues/Pertuis**

**Transport à la réservation** : Réservation des trajets la veille du départ en téléphonant au 04 90 74 20 21 du lundi au vendredi de 8h15>12h15/ 13h30>16h30.

www.sudest-mobilites.fr

**L'ÉCHO DE LA FONTAINE** : publication de la commune de Mirabeau.

Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.

Directeur de publication : R. Tchobdrénovitch

Responsable rédaction et PAO : L de Luze

Commission communication : C. Bedel,

## RETOUR EN IMAGES >

Lily, Téo, Yann et Marco, quatre jeunes mirabelains ont pris rendez vous avec le maire pour exposer leur souhait d'installer un Skate Park sur la commune.



fev  
2022



Mars  
2022

SCRABBLE : Deux mirabelains sur le podium de la finale régionale « jeunes ». Toutes nos félicitations à nos deux lauréats Yanis Philibert et Sacha Lapalus.



Nadia et Jean-Marie Beltran sont de retour à Mirabeau ! Heureux de les revoir parmi nous pour pérenniser ce commerce de proximité indispensable.



Félicitations Mesdemoiselles !!! 3<sup>ème</sup> place pour le duo Nola et Josephine et 1<sup>ère</sup> nationale pour Lucie !!! Des mirabelaines récompensées au concours de danse régional PACA.

Tatiana et Maëlle, Charlotte et Cesarée finissent 2<sup>ème</sup> des concours, Ella et Olivia 3<sup>ème</sup> !!! Bravo à toutes !

Avril  
2022



Résultat élections présidentielles à Mirabeau  
Inscrits 1114  
Votants 877 soit 78,70 %  
Blancs 76  
Nuls 18  
Exprimés 783  
Le Pen : 414 52,87 %  
Macron : 369 47,13 %



Permis internet remis par la gendarmerie à l'école de Mirabeau

Les élus visitent le chantier de la nouvelle école



Remise aux jeunes mirabelains du livret du citoyen et de leur première carte d'électeur.



## BUDGET 2022 : UN BUDGET D'INVESTISSEMENT ET STRUCTURANT POUR L'AVENIR DE MIRABEAU

Lundi 4 avril le conseil municipal s'est réuni dans la salle du Barry pour adopter le budget 2022 de la commune de Mirabeau.

«*Notre budget est ambitieux car il correspond à notre politique d'investissement pour le futur des Mirabelains afin de maintenir leur qualité de vie.*» Robert Tchobdrénovitch

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale. C'est lui qui détermine l'ensemble des actions qui seront menées

### >VOTE À L'UNANIMITÉ DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE INCHANGÉS POUR 2022

Depuis la perte pour la commune de son levier fiscal sur la taxe d'habitation, seules les taxes foncières sur le bâti et le non bâti assurent la recette fiscale de la commune. La situation économique et financière permet de maintenir les taux en 2022. Monsieur le maire propose de ne pas augmenter la fiscalité communale en 2022.

**Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB) : 29.88 %**

**Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB) : 22.37% :**

IMPOTS ET TAXES	2018	2019	2020	2021	2022
TAXE HABITATION	153 446,00	146 734,00	147 219,00	19 991,00	24 958,00
TAXE FONCIERE BATI	225 676,00	232 251,00	255 631,00	357 591,00	376 192,00
TAXE FONCIERE NON BATI	11 878,00	12 479,00	13 591,00	14 753,00	14 787,00
COMPENSATION TP/FNGIR				63 476,00	65 552,00
<b>FISCALITE TOTALE</b>	<b>391 000,00</b>	<b>391 464,00</b>	<b>416 441,00</b>	<b>455 811,00</b>	<b>481 489,00</b>

Produit attendu : 481 489 €  
455 811 € en 2021.

### >BUDGET ANNEXE 2022 : 844 720.00 €

Le budget annexe concerne la situation comptable d'un permis d'aménager de cinq lots situés dans le quartier des Espinasses. Le résultat comptable au terme de la cession des-dits lots intégrera le budget général.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
REPORT DEFICIT 2021	109 860,00	VENTE DE TERRAINS AMENAGES	625 000,00
TERRAINS A AMENAGER	107 000,00	VARIATION DE STOCK	109 860,00
ACHAT D'ETUDES ET PRESTATIONS	10 000,00		
ACHAT DE MATERIELS ET TRAVAUX	130 000,00		
VARIATION DE STOCK	109 860,00		
REVERSEMENT DE L'EXCEDENT AU BG	268 140,00		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>734 860,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>734 860,00</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
TRAVAUX EN COURS	109 860,00	TERRAINS AMENAGE	109 860,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>109 860,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>109 860,00</b>

## > BUDGET TOTAL DE LA COMMUNE 10 206 028.11 €

Le budget est exceptionnellement important car il intègre 3.5 millions de prêts relais qui s'éteindront globalement cette année à réception des versements des subventions budgétées en recettes d'investissement, de la TVA et de l'intégralité du solde du coût du projet du groupe scolaire soit près de 4 millions d'euros TTC.

Le solde des investissements prévus concerne la prise en compte de la sécurité incendie et des biens et des personnes, d'un programme de maintenance de nos voiries, de l'aire de jeux pour enfants rue de la Magdeleine, de matériels et outillages et enfin des frais d'études dont celle du skate parc promis aux enfants de Mirabeau par le conseil municipal (voir p 11)

### Tableau des dépenses d'investissement

Libellés	RAR 2021	BP2022	RAR 2021 +BP 2022
Emprunts en euros (OPFI)	0,00	3 536 185,00	3 536 185,00
Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre (OP10003/44)	3 478,57	2 236,56	5 715,13
Frais d'études (OP31/35/47/51)	17 884,80	50 500,00	68 384,80
Concessions et droits similaires (OP43)	420,00	7 000,00	7 420,00
Autres agencements et aménagements de terrains (OP49+OP10001)	0,00	62 360,00	62 360,00
Bâtiments scolaires	27 338,40	0,00	27 338,40
autres batiments publics (OP25/OP48)	26 106,66	792,00	26 898,66
autres réseaux (OP33/OP43)	0,00	34 271,56	34 271,56
autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile (OP10004)	0,00	35 036,00	35 036,00
autre matériel et outillage de voirie (OP46)	4 979,46	0,00	4 979,46
Matériel informatique (OP43)	0,00	1 500,00	1 500,00
constructions (OP35)	1 067 221,84	2 830 000,00	3 897 221,84
constructions	0,00	700 000,00	700 000,00
<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>1 147 429,73</b>	<b>7 259 881,12</b>	<b>8 407 310,85</b>

### Tableau des recettes d'investissement

Libellés	RAR 2021	BP 2022	RAR 2021 + BP 2022
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	1 911 350,44	1 911 350,44
Virement de la section d'exploitation	0,00	859 771,66	859 771,66
FCTVA	0,00	872 828,00	872 828,00
Taxe d'aménagement	0,00	45 000,00	45 000,00
État et établissements nationaux	705 100,00	782 597,29	1 487 697,29
Régions	416 960,00	543 862,00	960 822,00
Départements	42 692,40	196 069,33	238 761,73
Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	15 840,00	15 840,00
Département	0,00	129,36	129,36
Emprunts en euros	0,00	1 314 404,77	1 314 404,77
amortissement des frais d'études	0,00	705,60	705,60
opérations patrimoniales	0,00	700 000,00	700 000,00
<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>1 164 752,40</b>	<b>7 242 558,45</b>	<b>8 407 310,85</b>

Les recettes viennent équilibrer les dépenses d'investissement grâce et essentiellement, au solde d'exécution 2022 (1,9 million), le report des excédents de fonctionnement (860 k€) des subventions (3.5 millions) et retour de TVA (873 k€).

On retiendra l'excédent de fonctionnement reporté d'environ 860 k€ et de 700 k€ non affectés.

L'équilibre total du budget est réalisé grâce à un emprunt définitif de 1,3 millions d'euros prévisionnel, le montant prévisionnel de cession de l'ancienne école n'étant pas encore budgété. D'autres recettes non budgétées, toujours prévues dans le cadre du développement du quartier des Espinasses sont aussi prévues mais intégreront le budget 2023.

## Dépenses et recettes de fonctionnement

On retiendra l'excédent de fonctionnement 2021 reporté pour 457 209 €. Hors opérations d'ordre, les dépenses annuelles de fonctionnement s'élèvent à 938 240 € soit un peu plus de 11% par rapport à 2021 et les recettes annuelles à 1 341 502 € générant un excédent annuel de fonctionnement de 403 262 € et un excédent cumulé de 859 771 € reportés en investissements.

		COMPTES ADMINISTRATIFS			
CHAPITRE	COMPTES DE CHARGES	2019	2020	2021	2022
11	Charges à caractère général	275 250,90	237 032,12	229 048,32	283 100,00
12	Charges de personnel	453 756,84	437 604,29	462 758,11	471 800,00
65	Autres charges de gestion courante	124 078,78	121 131,65	127 497,84	135 140,00
<b>TOTAL DES DEPENSES COURANTES</b>		<b>853 086,52</b>	<b>795 768,06</b>	<b>819 304,27</b>	<b>890 040,00</b>
66	Charges financières	20 746,74	19 289,07	19 659,77	48 200,00
67	Charges exceptionnelles	1 875,50	2 222,35	1 658,78	0,00
22	Dépenses imprévues	0	0	0	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>875 708,76</b>	<b>817 279,48</b>	<b>840 622,82</b>	<b>938 240,00</b>
675	Valeurs comptables immobilisations cédées	13 959,18	117 536,19	6045,92	0,00
6761	Différences sur réalisations	156 040,82	131 014,99	236 214,08	0,00
6811	Dotations aux amortissements	705,6	705,6	705,6	705,60
23	Virement à la section d'investissement	0	0	0	859 771,66
<b>TOTAL DEPENSES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 046 414,36</b>	<b>1 066 536,26</b>	<b>1 083 588,42</b>	<b>1 798 717,26</b>

		COMPTES ADMINISTRATIFS			
CHAPITRE	COMPTES DE RECETTES	2019	2020	2021	2022
13	Atténuations de charges	3 987,31	17 631,80	36 496,13	32 400,00
70	Produits des services du domaine et vents	71 168,17	55 327,84	70 172,39	76 552,45
73	Impôts et taxes	645 443,28	679 087,31	665 639,54	670 694,04
74	Dotations et participations	113 661,98	179 571,22	180 514,00	183 016,00
75	Autres produits de gestion courantes	115 412,43	118 841,39	107 810,01	378 840,00
<b>TOTAL DES PRODUITS DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>949 673,17</b>	<b>1 050 459,56</b>	<b>1 060 632,07</b>	<b>1 341 502,49</b>
76	Produits financiers	5,13	3,99	3,99	5,00
77	Produits exceptionnels	10 471,67	280,60	8 812,30	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>960 149,97</b>	<b>1 050 744,15</b>	<b>1 069 448,36</b>	<b>1 341 507,49</b>
77	Autres produits des cessions	170 000,00	226 000,00	242 260,00	0,00
42	Opérations de transfert entre section	0,00	22 551,18	0,00	0,00
	Résultat 2020 reporté	111 195,15	194 930,76	227 689,83	457 209,77
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 241 345,12</b>	<b>1 494 226,09</b>	<b>1 539 398,19</b>	<b>1 798 717,26</b>

### Les subventions : 18 960 €

Les membres du conseil municipal ont voté les subventions aux associations. Celles-ci seront versées au mois d'Avril 2022. (Voir tableau ci-contre)

Alem	1000 €
CCFF	1 800 €
CLI Cadarache	300 €
CLIC Soleil Âge	150 €
Delta Force 44	500 €
Mirabeau Manifestations	7500 €
Mirabelcanto	4000 €
Saint Paul Emploi	400 €
Tennis Club Sud Luberon	860 €
Run in Mirabeau	200 €
Vai Pitchoun	1200 €
Amicale Mirabelaine gens heureux	1500 €
Au fil des mots	200 €
Cuisine de toutes régions	300 €
DDEN	50 €
<b>Total</b>	<b>18 960.00 €</b>

Globalement la situation économique de la commune est saine, la trésorerie à hauteur de 1 600 000 € à date fait preuve de solidité. On regrettera encore cette année la faiblesse des dotations globales de fonctionnement dont souffre

l'ensemble des petites communes rurales et en particulier la dotation de solidarité rurale dont la répartition se fait toujours à notre détriment. Le conseil municipal s'est clôturé avec le verre de l'amitié.

### L'ALEM ET MIRABELCANTO, OUF ! CA CONTINUE !

Depuis fin mars une toute nouvelle équipe a repris la suite de l'ALEM Mirabeau 84 ! Anais Castaigne a été élue présidente.

7 mamans + 2 papas = 9 parents motivés et engagés dans cette nouvelle aventure avec le soutien également de plusieurs parents bénévoles qui aideront l'équipe ponctuellement lors des événements qui seront organisés.

L'association remercie également l'ancienne équipe pour toute l'énergie et les beaux projets qu'elle a portés durant toutes ces années et ce pour apporter beaucoup de joie à nos enfants et aider notre école à financer des projets pédagogiques pour toutes les classes.

Avec «J'PEUX PAS J'AI KERMESSE» la grande kermesse fait son retour le 25 juin 2022



#### ALEM Mirabeau 84

@AlemMirabeau84 · Organisation à but non lucratif

#### APPEL À PARENTS BÉNÉVOLES

Vous souhaitez rejoindre l'équipe en tant que bénévole ?

Contactez l'association qui fera appel à vous ponctuellement si elle a besoin de renfort.

Au moment où nous bouclons cette édition printanière du magazine «l'écho de la Fontaine», l'assemblée générale de Mirabelcanto n'a pas encore eu lieu. Un article sur le nouveau bureau est prévu pour le prochain numéro

### ASSOCIATION VAI PICHOUN. SECTION JUDO.

Bravo aux petits Mirabelains !

M<sup>r</sup> Vermentot Président de l'association peut être fier de ses petits adhérents

Entretien avec le Président de l'association.



«Les résultats de ce petit commando, que nous espérons plus important à la prochaine animation, sont très encourageants et nous félicitons chaleureusement nos sept représentants pour leur engagement. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Maire de Mirabeau qui, par sa présence, nous a montré l'intérêt qu'il portait à notre activité (A ce jour 31 enfants de 4 à 11 ans)».

«Sept enfants de notre section ont participé à l'animation organisée le samedi 5 mars par le judo club de BONNIEUX.»

Les résultats dans leur groupe respectif (4 enfants. 3 combats) sont les suivants :  
Sur le podium à la première place  
JOUENNE Ange - Année 2012  
SARACCO James – Année 2014

Deuxième place  
JOUENNE Aubane – Année 2015  
SARACCO Elliott – Année 2015

Troisième place  
TCHOBDRENOVITCH Margaux –  
Année 2015  
ROUAUD Roméo – Année 2015

Quatrième place  
BOSSUYT Loris – Année 2014

## SÉCURITÉ

### DÉBROUSSAILLER AUTOUR DE SA MAISON : UNE OBLIGATION

Débroussailliez avant le 31 mai !

C'est une obligation légale pour chaque propriétaire. Le débroussaillage doit être réalisé entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 mai pour limiter la propagation des incendies et préserver la sécurité de tous.



Cette disposition est encadrée par l'arrêté préfectoral n°2013049-0002 du 18 février 2013. En cas d'incendie la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations. Débroussailler c'est d'abord se protéger, protéger sa maison, son terrain et ses biens. C'est aussi limiter la propagation du feu et en diminuer l'intensité.

C'est aussi protéger la forêt et faciliter le travail des Sapeurs-Pompiers. Le débroussaillage ainsi que le maintien en état débroussaillé, ne constituent ni une coupe rase ni un défrichage. Ils ne visent pas à faire disparaître l'état boisé ; au contraire, il permet un développement normal des boisements en place.

Guide du débroussaillage sur le site de la commune pdf à télécharger

[www.mirabeaunluberon.fr/en-direct/debroussaillage-une-obligation-legale/](http://www.mirabeaunluberon.fr/en-direct/debroussaillage-une-obligation-legale/)

## SÉCHERESSE 2022

Depuis le 7 avril 2022, le secteur du bassin Sud-Luberon est en alerte sécheresse. Limitation des usages et prélèvement d'eau. Voir arrêté préfectoral du 22 avril 2022

## CIVISME

### LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES DE VOISINAGE

C'est bientôt l'été et le temps de se retrouver dehors à jardiner, en famille ou entre amis. Il faut toutefois, pour le confort de tout le monde, faire attention au voisinage.

Le bruit constitue pour nos concitoyens l'une des nuisances les plus fortement ressenties.

#### LE RESPECT DE VOS VOISINS

Les activités de jardin et de bricolage génèrent parfois des nuisances sonores. Respectez les horaires des travaux fixés dans l'arrêté préfectoral de 2004, vos voisins vous en seront reconnaissants.



Ces travaux sont autorisés :

lundi > samedi :

8h30 à 12 h00

14h30 à 19h30,

Les dimanches et jours fériés :

De 10 h00 à 12 h00

Nous vous rappelons que toutes les nuisances sonores : musique trop forte, jeux de ballons, moteurs bruyants de véhicules (voiture, cyclo-moteur), etc... sont également interdites.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les

animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (colliers anti-aboiement), sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux. Ces infractions peuvent être constatées et sanctionnées au moyen de procès-verbaux dressés par tout agent ayant autorité à cet effet et réprimées conformément aux lois et règlements en vigueur.

## UN FOURNIL À LA CAMPAGNE ET UN BOULANGER AU CENTRE DU VILLAGE

### Portrait de Côme Landivier, nouvel artisan à Mirabeau

Côme Landivier, ancien avocat, a décidé de revenir à Mirabeau, terre de son enfance, pour créer son fournil à la campagne, niché entre les vergers d'oliviers et les champs de blé dominés par le château du village. Situé dans l'une des dépendances de la ferme familiale «Le Pigeonnier» où il a grandi, le jeune artisan a créé son fournil spécialisé dans la fabrication de pains au levain naturel, confectionnés exclusivement de farines biologiques.

L'accueil est chaleureux et le personnage passionné.

### Du droit à la panification : il n'y a qu'un pas pour Côme Landivier.

Imaginez un ancien avocat spécialisé dans



le droit routier qui a décidé de ne plus porter la robe noire pour revêtir la noble panoplie des pétrisseurs de pain. L'apprenti est donc parti étudier à l'école internationale de boulangerie située dans la vallée du Jabron près de Sisteron.

### L'offre bio du fournil

Le fournil propose une gamme de pains bio à

partir de pâtes fermentées au levain.

Les pains sont confectionnés avec des farines biologiques, mais aussi avec des blés de petit épeautre et issus de variétés anciennes récoltés sur la propriété.

« Ce que j'aime faire avant tout c'est de proposer des pains dans la pure tradition de la boulangerie avec une croûte croustillante et une mie fondante. »

Pour cela le pain est cuit à 240° dans un four électrique. Son secret est de pétrir en reproduisant les gestes ancestraux des maîtres boulangers. Côme Landivier propose aussi une courte gamme de viennoiserie comme des brioches, des pompes à l'huile mais aussi des foccacias aux herbes de Provence et



Le Pain Mirabeau : un fournil à la campagne

### Ouverture

Mardi, jeudi samedi

10h>12h/16h>18h

sur commande 06 45 72 03 24

Facebook le pain Mirabeau/

instagram @lepainmirabeau

aux tomates séchées et olives.

Motivé, envie d'entreprendre, nous parions que ce nouvel artisan ne s'arrêtera pas là !

### Sébastien Desbois, 10 ans déjà !



Cela fait 10 ans que Sébastien le boulanger s'est installé à Mirabeau au centre du village. 10 ans qu'il se lève aux aurores pour que les Mirabelains puissent avoir du pain des croissants et des pains au chocolat ! Les saveurs du pain cuit au four agissent comme une madeleine de Proust. Pain au levain naturel, pain de petit épeautre bio, Sébastien propose aussi des quiches, des pizzas, sandwiches.

Pour accompagner les viennoiseries et petits gâteaux, Sébastien propose des cafés et thés «palais des thés» à emporter. Vous pouvez aussi vous installer sur la terrasse pour un petit moment convivial. Pour fêter ses dix ans d'anniversaire et de travail au service de ses clients, Sébastien organisera en juin un petit événement qu'il veut garder secret pour le moment. Alors en juin, à vos agendas !

Ces petites chroniques, écrites par M<sup>r</sup> Claude Dussart, seront publiées dans le bulletin municipal. Elles feront découvrir aux lecteurs des strates d'histoire de notre village. Elles présenteront aussi les principaux monuments et ses hôtes les plus marquants. Des histoires pour les futures générations ...

### Le loup de Mirabeau

En 1726, un homme du nom d'Estienne Aubergié travaillait laborieusement dans un champ à Mirabeau. Il y fit une des rencontres les plus imprévues.

Les yeux exorbités, il regardait venir droit devant lui un énorme loup, poils hérissés, et la langue pendante. L'étrangeté de cette rencontre, sa soudaineté, laissa Estienne Aubergié paralysé un bon moment sans qu'il puisse détacher son regard de cette gueule écumante. (La bête était atteinte de la rage).

Reprenant ses esprits devant cette menace, le pauvre homme ramassa son outil qui l'avait aidé à travailler la terre du champ et fit courageusement face au loup avec cette arme improvisée. Le loup enragé attaqua. L'homme se défendit du mieux qu'il put et réussit à mettre en fuite la bête.

Le pauvre bougre fut mordu au visage. Il courut au village tout ensanglanté pour demander du secours. Le malheureux raconta son histoire.

Le loup devait venir de loin, l'hiver avait été rude et la faim avait certainement poussé la bête vers les habitations.

Afin de protéger la population de Mirabeau contre une éventuelle épidémie de la rage Monsieur Antoine Garcin, maire de Mirabeau en 1726, prit la décision d'une mise en quarantaine pour la santé publique de tous les habitants de Mirabeau.

Estienne Aubergié et ses proches ont été ainsi mis en lieu sûr avec les directives suivantes :

Les portes des maisons où était détenue la famille d'Estienne Aubergié ont été murées pour empêcher la transmission de la maladie.

Les maisons seront gardées jour et nuit par les habitants à tour de rôle, lesquels seront

tenus de fournir eau et nourriture aux malheureux détenus.

Conformément à l'Arrêt du 17 juillet 1629 du parlement d'Aix, où toutes ces mesures de protection y sont décrites et classées contre les épidémies menaçantes, les juges ont décidé que les personnes contaminées devaient rester enfermées dans leur maison.

Des billets de santé, délivrés en mairie, devaient certifier que la personne qui se rendait dans un autre village n'était pas porteuse de maladies contagieuses

Le Maire de Mirabeau en 1727, avait distribué des billets de santé aux habitants pour mieux les contrôler durant le temps de la contagion.

Les billets avaient coûté sept livres dix sols. Une livre valait environ un franc or.

Claude Dussart

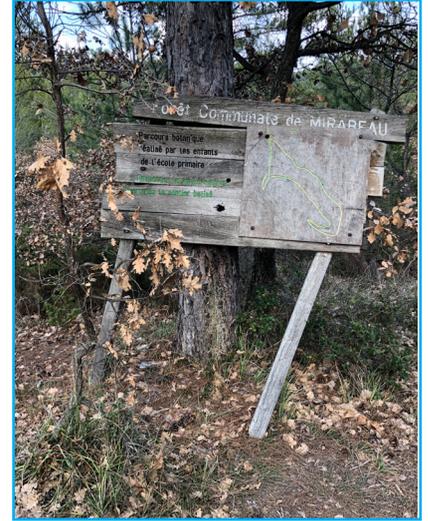




## >Aménagement du sentier botanique

Les petits élus ont à cœur de redonner vie et de nettoyer le sentier botanique. Leur projet d'actions pour ce sentier est multiple : Nettoyer, mais aussi baliser le sentier en créant des petits panneaux pour informer sur les espèces végétales. Ramasser les branches mortes pour créer.

« Avec les animateurs du parc on va repérer des endroits pour créer du land art, c'est à dire que l'on va faire des œuvres d'art avec ce que la nature nous offre. » Chloé



Les enfants aimeraient aussi installer des nichoirs autour de l'école et dans le sentier botanique.

19h00 fin de la séance du conseil municipal. Les petits élus ont partagé le verre de l'amitié avec leurs parents et leurs élus référents.

## >Que va devenir l'ancienne école ?

La cantine et la salle de motricité seront toujours communales. Le reste sera vendu et participera au financement de la nouvelle école.



## LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE «MIRABEAU»

Quelques mots de Michel TREMOLO, conseiller municipal en charge du suivi du chantier :  
«Le chantier avance. Le bloc des classes maternelles est fermé. On commence à entrevoir les espaces, comme celui de la cantine avec les ouvertures au Nord. La construction écologique de la nouvelle école intègre la lumière naturelle comme source d'éclairage»



Coursive le long du bloc «maternelle»



Espace Cantine

*Vous louez  
votre maison  
cet été ?  
Cet article vous  
est destiné !*

C'est bientôt l'été ! Les vacanciers vont bientôt arriver.

Les personnes qui louent les maisons à des particuliers doivent payer une taxe de séjour. Chaque hébergeur a ainsi pour obligation de collecter, déclarer et reverser cette taxe aux services de la Cotelub :

[www.cotelub.fr/je-veux/payer-la-taxe-de-sejour](http://www.cotelub.fr/je-veux/payer-la-taxe-de-sejour)

**La recette de la taxe de séjour est affectée au tourisme.**

Elle a pour objet de favoriser la fréquentation touristique de la commune et permet ainsi la gestion des espaces naturels à des fins touristiques.

Préalable à la location, la déclaration d'un meublé de tourisme ou chambre d'hôtes, classé ou non, est obligatoire.

Cette démarche de déclaration en mairie permet la création d'un espace hébergeur sur la plateforme de télé-déclaration qui vous accompagne de manière simple dans cette gestion.

Montant de la taxe  
en 2019 : 100K€.  
Produit perçu 135K€  
En 2020 : 22 435 K€  
pour 200K€ attendu  
Au compte administratif 2021 :  
produit de 238K€

## > LA COTELUB VOTE LA BAISSSE DES TAXES TEOM ET GÉMAPI

Chose promise chose due ! Robert Tchobdrénovitch, président de la COTELUB s'était engagé le jour de son élection à maîtriser la fiscalité. Deux baisses sont significatives : celle de la TEOM, Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe Gémapi, taxe de gestion des milieux aquatiques (Prévention des inondations)

« Nous nous étions engagés, nous l'avons fait l'an passé et nous la baissions encore cette année de 0,7 points . L'implication civique des habitants dans le tri des déchets y est aussi pour beaucoup ! » annonce R. Tchobdrénovitch.

Plusieurs facteurs ont permis la baisse de la TEOM :

Performante dans le tri sélectif grâce aux usagers, la Cotelub a pu bénéficier du soutien financier de CITEO.

De plus, l'augmentation des recettes liée à la revente des matériaux issus du tri, conjuguées à un maintien des volumes des déchets ménagers non triés, malgré une hausse de la population permettent de proposer cette baisse. « Nous continuerons cette baisse si la valorisation de nos tris continue de grossir avec l'aide des habitants » promet le Président.

Baisse également de moitié de la taxe Gemapi qui permet de financer les missions autour de la gestion de l'eau et de protection contre les inondations.

En 2020 et en 2021 il a été dégagé une capacité d'autofinancement au titre de la GEMAPI. La Cotelub change ainsi sa politique d'investissement : les travaux concernant des projets de digues (dans les villages de Villelaure, de Cadenet ...) seront financés plus sereinement grâce à l'emprunt. « Les encours comptables de la taxe GEMAPI permettent d'assurer les remboursements d'emprunt à venir. Cela a permis de voter la baisse de la taxe de 50%. »

La Cotelub qui ne connaît pas l'endettement jusqu'à ce jour, s'est vue dotée d'un budget en accord

Budget de  
la COTELUB  
18,5 millions d'€  
en fonctionnement  
9 millions d'€  
en investissements.

avec les ambitions des élus pour le territoire. « Ce budget colle au projet de territoire que nous avons adopté pour les 50 prochaines années et qui veille au respect de l'environnement et du cadre de vie » note le président

3 grands projets pour le territoire :

-Poursuite de l'aménagement de l'Etang de la Bonde pour 950 000 €

-Construction de deux digues, à Villelaure puis à Cadenet, pour la sécurité des biens et des personnes via la compétence Gemapi (950 000 € budgétés en 2022)

-Travaux liés à la mobilité sur l'ensemble du territoire pour un montant de 33 000 €)

# LIEN SOCIAL/ SOLIDARITÉ

## > FRANCE SERVICES VOUS AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### France services c'est quoi ?

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives.

L'objectif de ce dispositif national est de proposer une offre élargie de services au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales comme à Mirabeau.

### France services : pour quelles démarches ?

Les agents France Services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations : Une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)

Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)

### France services c'est quand ?

Tous les jeudis matin de 9h00 à 12h00, vous pouvez rencontrer les agents de France Services dans la salle du conseil municipal de la mairie



## > PRÉVENTION CANICULE : LA CCAS DE MIRABEAU VOUS ACCOMPAGNE

Comme chaque année, Bernadette vitale et la CCAS recensent les personnes fragiles et isolées dans le registre «canicule» afin de les accompagner durant l'été en cas de pic de chaleur.

Qui est concerné par l'inscription sur ce registre ?



Âgées de 65 ans et plus.  
Âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail.  
Adultes handicapés.

## > SOLIDARITÉ UKRAINE : MIRABEAU A DU CŒUR

Un grand merci à tous les Mirabelains qui se sont mobilisés pour donner, collecter et emballer les dons qui venaient aussi des communes voisines. Ces derniers ont été acheminés par camion à Avignon pour la destination en Ukraine. N'oublions pas l'équipe de voirie qui a fait les navettes entre les communes donatrices. Merci encore à Henri Duret qui a assuré le transport et à l'association Mirabeau Manifestations qui a financé le carburant et les coûts de péage.



# FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

Vendredi 10 et Samedi 11 Juin  
DoRémirabeau  
**Représentation de théâtre**

Samedi 11 Juin  
**Pique-Nique** au Château Clapier

Thomas Montagne vous invite à découvrir son vignoble à travers une balade ponctuée d'anecdotes sur le Château.  
A partir de 10h. Réservation obligatoire. Gratuit  
Renseignements au 04.90.77.01.03

Samedi 18 Juin  
DoRémirabeau  
**Gala de danse**  
Place du Barry

Mardi 21 juin  
**Fête de la musique**  
**au Mas de la Diligence. Mirabeau**  
19h00 > 22h00

Planches apéritives et crêpes sucrées  
sur réservation  
Tel 0663703819  
lemasdeladiligence@gmail.com

Samedi 25 Juin  
ALEM  
**Kermesse** de 14h à 18h  
Place du Barry

Dimanche 26 Juin  
Mirabeau les amis  
**Paëlla** Salle du Barry

Dimanche 3 Juillet  
Mirabeau Manifestations  
**Vide grenier**

Vendredi 8 Juillet  
Basilic Diffusion  
**Séance cinéma en plein air**

Jeudi 7 Juillet et 21 Juillet Jeudi 4 et 18 Août  
Château Clapier  
**Soirées Afterwork.** Restauration sur place

Samedi 9 et 23 Juillet et Samedi 20 Août  
Mirabeau Manifestations- Boulodrome  
**Guinguettes**

Lundi 11 Juillet  
**Pele VTT**

Fête de la musique  
au Mas de la  
Diligence à  
Mirabeau  
Mardi 21 juin de 19h à  
22h

Sur place, planches apéritives,  
boissons



Crêpes sucrées réalisées par  
Sandrine et Eric artisans crêpier

Entrée libre, places assises, chaises, transats ou à même le  
sol pour passer un bon moment en famille ou entre amis  
Réservation conseillée des planches apéritives

**GIPSYKOPATT**



5 musiciens issus d'horizons musicaux différents, animés d'une passion  
commune pour la musique de Django Reinhardt et d'Europe de l'Est, vous  
embarqueront pour un beau voyage dans leur univers musical.

Contact : lemasdeladiligence@gmail.com ou 06.63.70.38.19

Mardi 12 et 26 Juillet, Mardi 9 et Mardi 23 Août  
**Concerts « Picnics » sur l'herbe.** Château Clapier  
Apportez votre pique-nique, prenez place autour de nos pa-  
lettes ou barriques, accompagnez votre repas avec les vins du  
domaine et profitez de concerts. A partir de 19h. Réservations  
obligatoires. Tarif : 5€ (gratuit pour les - de 18ans)  
Le 12/07 : ATOLL  
Le 26/07 : X & ELLE  
Le 9/08 : LES RAKOONS  
Le 11/08 : CAFÉ COMPAY

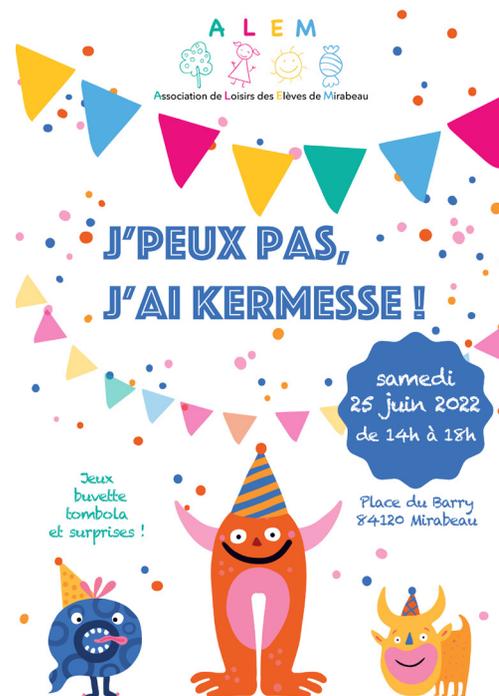
Jeudi 14 Juillet  
Mirabeau Manifestations Place du Barry  
**Repas Aïoli**

Vendredi 5 Août > Mercredi 10 Août  
**Fête votive** (le planning sera communiqué ultérieurement)  
Place du Barry et Boulodrome

Vendredi 8 Juillet  
Basilic Diffusion  
**Séance cinéma en plein air**

Lundi 15 Août  
Pelé VTT. Départ de la course VTT

Lundi 15 Août  
Amicale Mirabelaine des Gens Heureux  
Repas concert  
Inscription AVANT le 5 AOÛT au 04 90 08 82 91 - 06 86  
26 69 64 - 06 87 86 05 39



## EN BREF

Depuis 2017, les démarches pour les cartes grises s'effectuent sur le site officiel du gouvernement :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Des sites internet agissent frauduleusement en se faisant passer pour le site officiel du gouvernement et ainsi faire payer les démarches pour l'obtention de la carte grise, normalement gratuites. Informez-vous sur le vrai prix de la carte grise et les différentes fraudes avec le guide pratique.

Pour toute étape concernant la perte du certificat d'immatriculation, veuillez vous diriger vers le guide explicatif.

Si vous éprouvez des difficultés à effectuer votre demande sur le site officiel, vous pouvez vous tourner vers un garagiste agréé par la préfecture qui vous aidera pour vos démarches (Carte grise, démarches automobile ...)



Déplacement de l'arrêt de bus en vue des manifestations à venir.

Samedi 18 et 25 juin

A l'intersection de la rue de la Mairie (pour la descente du bus) et intersection RD973 – route de Pertuis et Chemin du Grand Logis (pour la montée).

Les élus de l'opposition ne nous ont pas transmis leur tribune pour cette parution du magazine municipal

## Toute l'actualité de votre village

### Attention !

*Pour continuer de recevoir l'Echo mensuel vous devez vous abonner directement sur le site de la commune. (En bas de la page d'accueil)*

- Le site de la commune [mirabeauenluberon.fr](http://mirabeauenluberon.fr)
- Facebook du Maire Robert Tchobdrénovitch
- Application panneapocket

Grâce à tous ces supports de communication vous recevrez l'essentiel des actualités municipales, les événements culturels, sportifs et associatifs à venir !

### Inscription à la newsletter

Recevez les informations mensuelles de votre commune directement dans votre boîte email.

Entrez votre adresse email pour vous inscrire \*

S'INSCRIRE

## ÉTAT CIVIL 23 DÉCEMBRE 2021 > 30 AVRIL 2022

### Ils nous ont quitté

WELLS née POULIQUEN Jacqueline	4 janvier
ALLIER Roger	14 janvier
ASSAINTE Louis	31 janvier
BARLA Jean	13 février
FOURNIER-LEGAT Claude	13 février
LATREILLE DE FOZIERES Raphaëlle	14 février
MENU Robert	11 avril

### Ils se sont mariés

CARPENTIER Stéphane  
et RICHPAIN Blandine 26 mars

### Ils sont nés

BOULARD Aurel	24 décembre
BOULARD Raphaël	24 décembre
WALTHER CHEMINOT Léo	1er mars
MARICHY Louis	12 mars
JULIEN Victoria	12 avril
RENOULLIN Hinoé	16 avril